

## CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Exercice financier :

2022-2023

Trimestre :

juillet à septembre 2022

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
Meta Platforms inc.	257,05 \$	Promouvoir l'appel de candidatures des personnes-ressources qui siègent aux comités de l'intégration des arts à l'architecture	3 juillet 2022
Mandat radio communautaire (Cossette média inc.)	5 558,20 \$	Promouvoir les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale	8 juillet 2022
Mandat radio commerciale (Cossette média inc.)	2 233,77 \$	Promouvoir les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale	8 juillet 2022
Mandat internet plus (Cossette média inc.)	12 947,00 \$	Promouvoir les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale	8 juillet 2022
Mandat imprimé quotidien (Cossette média inc.)	7 684,26 \$	Promouvoir les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale	8 juillet 2022
Val D'Or CHUNFM (Cossette média inc.)	250,00 \$	Frais de production radio - Promouvoir les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale	8 juillet 2022
Cossette média inc.	1 350,00 \$	Frais de mise en ligne - Promouvoir les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale	8 juillet 2022
Fédération québécoise des municipalités	3 400,00 \$	Réservation d'un kiosque pour promouvoir les guides et outils auprès des différentes clientèles du salon de la Fédération québécoise des municipalités	1 août 2022
Deschamps impression inc.	89,00 \$	Production et impression d'un signet visant à promouvoir le Centre de conservation du Québec	21 septembre 2022
Deschamps impression inc.	117,00 \$	Production et impression d'un signet <i>Pour une meilleure gestion de notre patrimoine immobilier</i>	21 septembre 2022
Groupe ETR inc	290,00 \$	Production et impression d'une brochure <i>Pour mieux gérer notre patrimoine</i>	21 septembre 2022
Groupe ETR inc	235,00 \$	Réimpression du dépliant présentant les modifications apportées à la protection du patrimoine culturel (Loi sur le patrimoine culturel et Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)	21 septembre 2022